



ECO-SUD est une association apolitique ouverte à ceux qui ont à cœur la protection de l'environnement. Ses objectifs sont les suivants : Défendre toute espèce et tout site menacés de destruction ou de dommage sur le territoire mauricien.

Protéger l'environnement.
Conscientiser le public aux problèmes écologiques. Promouvoir l'équilibre entre développement et protection de l'environnement.

106 Avenue des Carangues,
Morcellement Blue Bay,
République de l'Île Maurice
Tel : (230) 631 19 94

Communiqué - 30 octobre 2024

Élections législatives 2024 : La société civile mauricienne demande des engagements législatifs pour les Droits de la Nature

À l'approche des élections législatives, 19 organisations de la société civile mauricienne lancent un appel unifié aux partis politiques pour l'intégration des Droits de la Nature dans la législation, via un Position Statement intitulé : **Reconnaître les Droits de la Nature : une priorité pour le bien-être des Mauricien·ne·s et la protection des droits humains**. Cette initiative, coordonnée par Eco-Sud, vise à garantir une protection durable des écosystèmes, essentielle pour le bien-être des générations présentes et futures et pour la préservation des droits humains.

La mission d'Eco-Sud est de faire de l'île Maurice un endroit où les "droits de la nature" sont une priorité et où il fait bon vivre pour toutes et tous. Depuis 2018, l'ONG sensibilise et mobilise la société civile autour de la nécessité d'une meilleure préservation des zones écologiquement sensibles (ESA). En 2023, nous avons renforcé notre mission en travaillant avec des ONG engagées dans la défense des Droits Humains et auprès des populations en situation de vulnérabilité, afin de mieux relier les crises environnementales et sociales, intrinsèquement liées, qui fragilisent l'ensemble des Mauricien·ne·s.

Ces crises – telles que la perte de biodiversité, le changement climatique, les zoonoses et l'urbanisation rapide – aggravent les difficultés sociales, en exacerbant les fragilités existantes et en accentuant les inégalités.

Les 18 organisations signataires appellent aux partis et alliances politiques "à se positionner clairement sur l'intégration des **Droits de la Nature** dans la législation mauricienne et à s'engager pour une protection durable de nos écosystèmes, indispensable à la sauvegarde de tous les droits humains."

Débat public le 4 novembre : La nature au centre des priorités électorales

Pour encourager un dialogue constructif entre les partis politiques et la société civile, un débat public se tiendra le **4 novembre 2024, de 9h15 à 12h00**, au Docks à Port-Louis.

Modéré par Rachele Bhojroo et Patrick Yvon, cet événement a pour objectifs de :

- Connaître la position de chaque parti et alliance sur les Droits de la Nature et leurs engagements pour un cadre législatif plus respectueux de l'environnement ;

- Échanger sur des solutions concrètes pour un développement durable qui respecte à la fois les écosystèmes et le bien-être de tous les citoyen·ne·s ;
- Offrir un espace de questions-réponses entre les partis/alliances, la société civile et les citoyen·ne·s présent·e·s.

Chaque candidat·e invité·e aura l'opportunité de s'exprimer, et le public pourra poser des questions.

Les partis et alliances ont été sélectionnés selon les critères suivants :

- Partis ayant participé au précédent gouvernement ;
- Partis ayant pris part aux dernières élections ;
- Partis ayant publiquement pris position en faveur de l'environnement ;
- Partis non communautaires.

Un appel à l'action pour tous

Si vous souhaitez rejoindre cet appel et soutenir les Droits de la Nature, écrivez-nous à info@ecosud.mu et contribuez à ce mouvement.

Contact presse :

Rachèle Bhoyroo

Coordinatrice Communication & Plaidoyer

5456 4057 | rachele@ecosud.mu